



LA VALLÉE DE LA CHIMIE 2023 - 2030



*« Ré impulsions ensemble la gouvernance
de ce territoire ! »*

« Un Pacte »

_ Engagés pour Lyon Vallée de la Chimie _

PACTE
2023 **POUR** 2030
L'IMPACT

Entre

La Métropole de Lyon, représentée par Monsieur Bruno BERNARD en sa qualité de Président,

Ci-après désignée par « LA METROPOLE DE LYON »

Et

L'Association de Développement Durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC), association créée en 2007, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social est situé 2 place Georges Girardet à Saint-Fons (69190), représentée par David ARRAOU en sa qualité de Président de l'Association.

Ci-après désigné par « ADDVC »

L'Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise (ADERLY), association déclarée, dont le siège social est situé 20 rue de la bourse à Lyon (69002), immatriculée sous le numéro 308 908 276, représentée par Bertrand FOUCHER en sa qualité de Directeur Général

Ci-après désigné par « ADERLY »

ADISSEO FRANCE SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 83 417 000 €, dont le siège social est situé Immeuble Antony Parc II, 10 place du Général de Gaulle à ANTONY (92160), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 439 436 569, représentée par Monsieur Jean-François ROUS en sa qualité de Executive VP Innovation,

Ci-après désigné par « ADISSEO »

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, SA à conseil d'administration au capital de 72 453 120 €, dont le siège social est au 6 rue Cognacq-Jay, 75007 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 314 119 504, représentée par Nicolas DROIN agissant en qualité de Directeur Général

Ci-après désigné par « AIR LIQUIDE »

ALLICE (Alliance Industrielle pour la compétitivité et l'efficacité énergétique), SAS au capital de 42 500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 839 948 429 RCS LYON, dont le siège social est situé au 25 avenue des Arts, 69100 VILLEURBANNE, France, dûment représentée par Monsieur Christophe DEBARD en qualité de Président exécutif.

Ci-après désignée « **ALLICE** »

ARKEMA, société anonyme au capital de 270 035 923 € dont le siège social est situé 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 319 632 790, représentée par Monsieur Pierre CLOUSIER en sa qualité de Directeur de l'Etablissement de Pierre Bénite,

Ci-après désigné par « ARKEMA »

Le pôle de compétitivité AXELERA, pôle de référence des filières chimie, industries de procédés et environnement, dont le siège social est situé Rond-point de l'échangeur, Les Levées, 69 360 Solaize, **représenté par** Pierre-Yves BONDON, en sa qualité de Président

Ci-après désigné par « AXELERA »

AXEL'ONE, Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Rond-Point de l'Échangeur, Les Levées, 69360 Solaize, représentée par Monsieur Jean-Francis SPINDLER, Président, dûment habilité à l'effet des présentes, »

Ci-après désigné par « AXEL'ONE »

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), société anonyme d'intérêt général au capital de 5 488 164 € dont le siège social est situé 2 rue André Bonin à Lyon (69004), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 957 520 901, représentée par Madame Laurence BORIE-BANCEL en sa qualité de Présidente du Directoire

Ci-après désigné « CNR »

DALKIA, société anonyme au capital de 220 047 504 € dont le siège social est situé 37 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 38 à Saint-André-Lez-Lille (59350), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 456 500 537, représentée par Monsieur Christophe LEMAITRE en sa qualité de Directeur de Centre Opérationnel

Ci-après désigné « DALKIA »

DELTALYS, société par actions simplifiée au capital de 14 403 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON, sous le numéro SIREN 801 564 238, dont le siège social est situé 66 Boulevard Niels Bohr - 69100 VILLEURBANNE, Représentée par Monsieur Charly GERMAIN, en sa qualité de Président, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

Ci-après désigné « DELTALYS »

DOMO Chemicals, et sa société française Polytechnyl SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 13 465 018 €, située avenue Albert Ramboz à Saint-Fons (69190), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 815 232 848 et représentée par Monsieur Wilfried DEBUS, en sa qualité de Directeur Général et General Manager France,

Ci-après désigné « DOMO Chemicals »

ELKEM SILICONES, société par actions simplifiées au capital de 185 683 380 € dont le siège social est situé 21 avenue Georges Pompidou à Lyon (69003), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 420 611 386, représenté par Sophie SCHNEIDER, en sa qualité de Présidente d'Elkem Silicones France S.A.S.

Ci-après désigné par « ELKEM SILICONES »

ENEDIS, SA ayant son siège social à Paris La Défense, Tour Enedis, 34 Place des Corolles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 444 608 442, représentée par Monsieur Benoît VIGNAT, Directeur Territorial Lyon Métropole, situé au 288 rue Duguesclin – 69003 Lyon.

Ci-après désigné par « ENEDIS »

ENGIE, société anonyme au capital de 2 435 285 011 € dont le siège social est situé Place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche à Paris La Défense (92930), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651, représentée par Thierry RAEVEL, en sa qualité de Directeur des Relations Parlementaires et des Territoires.

Ci-après désigné par « ENGIE »

FRANCE CHIMIE Auvergne Rhône-Alpes, organisme professionnel dont le siège social est situé à la Cité des Entreprises, 60 avenue Jean Mermoz à Lyon (69008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 302 698 477, représenté par Jérôme GENESTE, en sa qualité de Président

Ci-après désigné par « France Chimie AURA »

HYNAMICS, société par actions simplifiée au capital de 62.350.660 euros, dont le siège social est situé 20 bis, rue Louis Philippe à Neuilly-sur-Seine (92200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 844 254 979, représentée par Madame Christelle ROUILLÉ, en sa qualité de Directrice Générale,

Ci-après désigné par « HYNAMICS »

ICTYOS CUIR MARIN DE FRANCE, Société par actions simplifiées dont le siège social est situé au 28 rue Charles Martin 69190 Saint-Fons et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 841695232, représenté par son Président, Monsieur Benjamin MALATRAIT,

Ci-après désigné par « ICTYOS »

IFP Energies nouvelles, Etablissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège social est situé 1 et 4 avenue de Bois Préau, 92500 Rueil-Malmaison, et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 775 729 155, représenté par son Président, Monsieur Pierre-Franck CHEVET,

Ci-après désigné par « IFPEN »

Le Centre de Formation et d'Apprentissage INTERFORA IFAIP, association loi 1901, dont le siège social est situé 2 place Georges Girardet à Saint-Fons (69800), et enregistré sous le numéro 82 69 021 83 69, représenté par son Président, Monsieur Oliver THOMAS

Ci-après désigné par « INTERFORA »

KEM ONE, Société par Actions Simplifiée au capital de 98 025 001 €, dont le siège social est situé Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol à Lyon (69008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 538 695 040, représentée par Paolo BARBIERI, en sa qualité de directeur général et Yannick JAN, directeur de l'établissement de Saint-Fons,

Ci-après désigné par « KEM ONE »

MEDLINK PORTS, association déclarée (type loi 1901) créée en 2015 dont le siège social est situé au 4 rue Jonas Salk 69007 Lyon, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le n° W691087573, représentée par Monsieur Thomas SAN MARCO, agissant en qualité de Président, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désigné par « MEDLINK PORTS »

METALOR, société par actions simplifiée au capital de 1 559 524 euros, dont le siège social est situé 2 rue Specia à Saint-Fons (69190), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 815 351 325, représentée par Monsieur Jean-Marc CATALDI, en sa qualité de Directeur Général

Ci-après désigné par « METALOR »

RECYC'ELIT, société par actions simplifiée au capital de 11.000 € dont le siège social est sis au 608 chemin de l'Ision, 38670 Châsse-sur-Rhône, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 85062321600015 représentée par KARIM MDIMEGH agissant en qualité de président dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après désigné par « RECYC'ELIT »

RTE RESEAUX DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, Société Anonyme, au capital de 2 132 285 690 euros, dont le siège social est situé 7 C PLACE DU DOME, IMMEUBLE WINDOW, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258, représentée par François CHAUMONT, Délégué RTE en région Auvergne Rhône Alpes, dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après désigné par « RTE »

SEQENS, société par actions simplifiée au capital de 226 890 746,63 euros, dont le siège social est situé 21 Chemin de la Sauvegarde à Ecully (69134), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 444 465 736, représentée par Monsieur Pierre LUZEAU, en sa qualité de Président

Ci-après désigné par « SEQENS »

SOLVAY, présent en France par sa filiale RHODIA OPERATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital social de 581 059 110 euros, dont le siège social est situé au 9 rue des Cuirassiers, Immeuble Silex2 Solvay, 69003 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n°622 037 083, représentée par Monsieur François PONTAIS, agissant en qualité de Président, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désigné par « SOLVAY »

SUEZ, Société Anonyme au capital social de 63 757 694,84 euros, dont le siège social est situé Tour CB21 - 16, place de l'Iris - 92040 Paris La Défense, immatriculée sous le numéro 901 644 989 RCS Nanterre représenté par Vincent BOREL, en sa qualité de Directeur délégué Sud-Est

Ci-après désigné par « SUEZ »

SYENSQO, présent en France par sa filiale SOLVAY FRANCE, Société anonyme au capital social de 148 919 600 euros, dont le siège social est situé au 9 rue des Cuirassiers, Immeuble Silex 2 Solvay, 69003 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n°352 170 161, représentée par Monsieur Christophe COUESNON, agissant en qualité de Président, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désigné par « SYENSQO »

SYMBIO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 3 006 728 euros, dont le siège social est situé 5 rue Simone Veil à Vénissieux (69200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 902 962 661, représentée par Monsieur Philippe ROSIER, en sa qualité de Président

Ci-après désigné par « SYMBIO »

Le pôle de compétitivité TENERDIS, association de loi 1901 dont le siège social est situé à Polytec, 19 rue des Berges, CS 90064, 38024 GRENOBLE Cedex 1 – SIRET : 485 197 057 00030 – APE : 9499Z - N° TVA intracommunautaire : FR65485197057, représenté par Madame Séverine Jouanneau SI LARBI, en sa qualité de déléguée générale et Monsieur Julien FRANÇAIS en sa qualité de président.

Ci-après désigné par « TENERDIS »

TERENVIE, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est situé 2 chemin du Génie à Vénissieux (69633), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 834 306 482, représentée par Monsieur Vincent DESROCHES, en sa qualité de Directeur

Ci-après désigné par « TERENVIE »

TERRES FERTILES est une SAS, créé en 2019, à l'issue d'une réflexion collective entre les principales entreprises paysagistes de l'agglomération lyonnaise. Le siège se situe au 4 rue Edison à Bron, dans le Parc d'activité du chêne, représentée par Pierre GEORGES dans sa qualité de Directeur du développement.

Ci-après désigné par « TERRES FERTILES »

TOTALÉnergies SE, Société Européenne au capital de 6 574 599 040 euros, dont le siège social est situé 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie – France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 051 180 RCS NANTERRE, représentée par Madame Isabelle PATRIER, en sa qualité de Directrice de la Direction France.

Ci-après désigné par « TOTALÉnergies »

VEOLIA, Société Anonyme au capital de 3 576 919 375 euros, dont le siège social est situé 30 rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers (93 300), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 403 210 032, représentée par Cyril CHASSAGNARD, en sa qualité de Directeur régional de Veolia Centre-Est, représentant régional de la Zone France et Déchets Spéciaux Europe,

Ci-après désigné par « VEOLIA »

VERA CHIMIE PRODUCTIONS, Société par Actions Simplifiée au capital social de 42 700 euros, dont le siège social est situé à rue du Broteau, Zi du Broteau, 69540 Irigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n°433 899 945, représentée par Monsieur Laurent LHOMME, agissant en qualité de Directeur Général, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désigné par « VERA CHIMIE »

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, établissement public de l'Etat à caractère administratif, sis 175, rue Ludovic Boutleux CS 30820, 62408 BETHUNE CEDEX, inscrit au répertoire SIREN sous le numéro 130 017 791 représenté par son directeur territorial Rhône Saône, Monsieur Christophe WENDLING

Ci-après désigné par « VOIES NAVIGABLES DE FRANCE » ou « VNF »

La Préfecture du Rhône, représentée par Madame Fabienne BUCCIO, en sa qualité de Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Ci-après désignée par « Préfecture du Rhône »

—

Avec le soutien des communes de Feyzin, Grigny, Irigny, Lyon 7, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Solaize, Vernaison

Ci-après désignés individuellement par « la Partie » ou collectivement par « les Parties ».

PREAMBULE

La **Métropole de Lyon** est née le 1er janvier 2015 : c'est une collectivité territoriale unique en France créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône. Elle regroupe près d'1,4M d'habitants répartis dans 59 communes. La Métropole de Lyon exerce sur son territoire toutes les compétences exercées auparavant par la communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône, ainsi que des compétences complémentaires en provenance des communes.

Parmi ces compétences, plusieurs sont concernées par le déploiement d'un écosystème Hydrogène : les mobilités, l'énergie, le développement économique... La Métropole de Lyon a souhaité faire de l'Industrie un axe fort de sa politique de développement économique au service du rééquilibrage territorial et d'une stratégie de décarbonation forte sur la base du Plan Climat Air Énergie Territorial (ci-après le « **PCAET** ») voté en 2019.

L'Association de Développement Durable de la Vallée de la Chimie (ADDVC) a été créée en 2007 avec dans l'objectif d'animer le 1er Plan de Déplacement Interentreprise sur le territoire du Grand Lyon.

Depuis plus de 10 ans, en partenariat avec la Métropole de Lyon, l'ADDVC a pour mission sur l'ensemble de la thématique RSE de mobiliser et rapprocher les collectivités, les entreprises, les salariés et les résidents de la vallée de la Chimie pour favoriser les mutualisations de services, partager et déployer les bonnes pratiques et favoriser les changements de comportements.

L'ADDVC compte 26 communes, entreprises et industriels adhérents représentant environ 8000 salariés et agents sur le territoire.

L'ADERLY est l'Agence pour le Développement Economique de la Région Lyonnaise. Elle a pour vocation d'accompagner et de conseiller les entreprises tout au long de leurs projets d'implantation ou de développement à Lyon et en région lyonnaise.

L'ADERLY est l'une des premières agences de développement économique à avoir été créée en France en 1974 et à s'être développée sur les marchés internationaux. Elle est co-présidée et co-financée majoritairement par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et la Métropole de Lyon. Elle s'appuie également sur une soixantaine de membres actifs représentant les forces vives de l'économie publique et privée.

Ses missions :

- Promouvoir la région lyonnaise
- Identifier et prospecter les potentielles implantations d'entreprises sur notre territoire
- Accompagner les entreprises dans toutes les phases de leur projet d'implantation

ADISSEO FRANCE SAS est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des additifs pour l'alimentation animale dont la mission est d'offrir à la planète une alimentation saine, durable, abordable et de qualité. ADISSEO innove, fabrique et vend partout à travers le monde des acides aminés (gamme RhodimetTM), vitamines (gamme MicrovitTM) et enzymes (gamme RovabioTM) avec une offre couvrant la majorité des espèces entre ruminants (30% du marché mondial) et monogastriques (70% du marché mondial).

Adisseo améliore la qualité de l'alimentation animale en contribuant au bien-être des animaux par des apports nutritionnels favorisant la croissance, la santé et la digestibilité des aliments. Ses produits et solutions contribuent également à réduire l'impact environnemental de l'élevage agricole grâce à la réduction de la quantité d'aliments pour les animaux, à l'optimisation de l'utilisation des terres agricoles, à la limitation de la consommation des ressources naturelles, à la baisse des rejets organiques des élevages et à la diminution du recours à des produits phytosanitaires.

En 2022, plus de 2520 salariés sont répartis sur tous les continents, dont 215 collaborateurs en recherche avec des expertises dans les domaines de la biotechnologie, la chimie, l'analyse, l'ingénierie des procédés, la nutrition et la formulation.

AIR LIQUIDE est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 73 pays avec 67 100 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,9 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Air Liquide France Industrie exploite en région Auvergne-Rhône-Alpes plusieurs usines de production de gaz. Deux unités de production d'hydrogène sont situées à **Belle-Étoile** et **Roussillon**. Les sites de **Jarrie** et de **Feyzin** produisent de l'oxygène et de l'azote, sous forme gazeuse et liquide, grâce à une unité de séparation des gaz de l'air sur chacun des sites. Sur le site de **Pont-de-Claix** sont produits de l'hydrogène et du monoxyde de carbone, pour nos clients du secteur de la chimie. Ces sites alimentent un centre de conditionnement Air Liquide à **Feyzin** et des réseaux de distribution par canalisation, pour les besoins industriels de la vallée de la chimie et de la zone de Grenoble. Ils sont pilotés 24h/24 et 7j/7 depuis un **centre d'opération et d'optimisation à distance** situé à Saint-Priest.

ALLICE a pour vocation de fédérer et d'innover pour décarboner l'industrie. L'alliance a pour missions de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière de la décarbonation de l'industrie, de soutenir le développement des offreurs de solutions de décarbonation et de soutenir les industriels dans l'accélération de leur décarbonation.

ALLICE est une structure d'animation neutre, facilitatrice des échanges, capable de rassembler des acteurs aujourd'hui dispersés. Avec plus de 120 membres et partenaires et plus de 40 études collectives à son actif, **ALLICE** apporte un éclairage technique aux industriels et acteurs publics, facilite le transfert de technologies, et l'émergence de projets enrichis par la diversité des parties prenantes.

Site internet **ALLICE** : <https://www.alliance-allice.com>

ARKEMA

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, Arkema dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 91 % du CA du Groupe en 2022, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 11,5 milliards d'euros en 2022 et est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

AXELERA, est le pôle de compétitivité de référence des filières chimie, des industries de procédés et de l'environnement. Il accompagne, en France et à l'international, le développement et l'innovation des acteurs impliqués dans la gestion maîtrisée de la matière et des ressources environnementales, pour un développement durable des territoires. AXELERA compte plus de 400 adhérents. Depuis sa création, le pôle a accompagné la labellisation de plus de 500 projets R&D. Il a notamment réuni 1.8 milliards d'euros de financement de projets et contribué à lever plus de 98,5 millions d'euros avec AXELERA Invest Club. AXELERA s'engage à développer une chimie de solutions pour l'industrie et les territoires, des procédés compétitifs éco-efficients, des technologies pour préserver et restaurer les ressources naturelles, une gestion circulaire des différentes matières, de l'eau, de l'air, des sols et de l'énergie. AXELERA conforte son ancrage régional en Auvergne-Rhône-Alpes tout en déployant son action à l'échelle nationale et internationale, et en se projetant vers les opportunités de financement à l'Europe.

AXEL'One

Située en région lyonnaise, la plateforme d'innovation collaborative Axel'One héberge et accompagne des projets collaboratifs de R&D ainsi que des PME et start-up, dans le secteur chimie-environnement. Association loi 1901, la plateforme Axel'One a été créée en juin 2011 par 10 membres fondateurs & Premium : Adisseo, CNRS, CPE Lyon, Elkem Silicones, ENS de Lyon, IFP Energies nouvelles, INSA Lyon, Solvay, Suez et Université Claude Bernard Lyon 1. Axel'One compte trois sites dans les environs de Lyon : Axel'One Campus (recherche fondamentale) à LyonTech-la Doua, Axel'One PMI (Plateforme

Matériaux Innovants) à Saint-Fons, Axel'One PPI (Plateforme Procédés Innovants). Axel'One héberge actuellement plus de cinquante projets collaboratifs, 22 PME avec des compétences associées autour de 3 axes stratégiques : la catalyse, les matériaux avancés et les Smart Process. 70% des projets d'innovation en cours sur la plateforme concerne l'économie circulaire et le recyclage.

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE. CNR est aménageur et commercialisateur de 18 sites industriels et portuaires dans la Vallée du Rhône entre Lyon et Arles avec une connexion directe au Grand Port Maritime de Marseille : son objectif est de promouvoir le développement du trafic fluvial en favorisant le report modal, notamment fluvial en mettant à disposition des terrains et des ouvrages portuaires au sein de ces sites.

DALKIA

Depuis 85 ans, Dalkia, filiale du groupe EDF et leader dans les services énergétiques, investit et développe les énergies renouvelables et de récupération et accompagne ses clients dans la durée pour les aider à faire des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de CO2. Près de 20 000 salariés présents partout en France et à l'international assurent la maintenance et l'exploitation des installations de sites industriels, de bâtiments tertiaires, de collectivités, d'établissements de santé, de logements, avec des solutions innovantes et performantes, pour accélérer la décarbonation des sites et des territoires.

DELTALYS est spécialisée dans le domaine des gaz d'origine renouvelable (biogaz, biométhane, gaz de synthèse), et possède plus particulièrement une expertise concernant la qualité du gaz ainsi que la maîtrise et l'optimisation des procédés de traitement, purification et valorisation des dits gaz. Plus spécifiquement, Deltalys développe produits et procédés éco-efficients reposant une économie circulaire et locale, avec pour objectif de participer à la décarbonation du mix énergétique au service d'une industrie plus respectueuse de l'Homme et de l'Environnement.

DOMO CHEMICALS propose des matériaux d'ingénieur des plastiques techniques à base de polyamide et des services connexes pour un large éventail d'industries, y compris le secteur automobile, les biens de consommation, les produits industriels, l'électrique et l'électronique. Grâce à l'intégration en amont et en aval de l'entreprise, DOMO sert aussi les filières agricole, chimique, pharmaceutique, textile et le secteur des fibres. Notre portefeuille 3 complet de services et produits à base de polymères inclut les intermédiaires chimiques, les résines, les plastiques d'ingénierie et les fibres hautes performances. Basée en Belgique, l'entreprise familiale d'envergure internationale s'appuie sur l'innovation technologique, sur l'expertise avancée en applications et sur une approche humaine pour fournir des solutions durables à ses clients.

ELKEM SILICONES est un acteur mondial intégré dans la production de silicones présent en Europe (France, Allemagne, Italie, Espagne), Etats-Unis, Brésil, Inde et Chine. Au sein de la Vallée de la Chimie, Elkem Silicones France S.A.S. compte plus de 600 emplois directs à Saint-Fons, sur deux sites de production et un centre de recherche de classe mondiale inauguré en 2021. Elkem Silicones est une division du groupe Elkem, l'un des leaders mondiaux des matériaux avancés façonnant un avenir meilleur et plus durable. Basé à Oslo en Norvège depuis sa fondation en 1904, Elkem développe, produit et commercialise des solutions basées sur les silicones, le silicium et le carbone en combinant matières premières naturelles, énergies renouvelables et ingéniosité. Elkem aide ses clients à créer et à améliorer des innovations essentielles telles que la mobilité électrique, les communications digitales, les produits de santé et d'hygiène, et les villes plus intelligentes et plus durables. Notre équipe de plus de 7 300 collaborateurs dans le monde a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 45,9 milliards de couronnes norvégiennes (NOK). Elkem est coté à la bourse d'Oslo (symbole : ELK). www.elkem.com

ENEDIS est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec leurs 96 000 collaborateurs, leurs clients, leurs partenaires et leurs parties prenantes, l'entreprise est engagée chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidée par sa raison d'être, Engie concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur leurs métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à leurs clients.

FCAURA est l'organisation professionnelle qui soutient et rassemble les industriels de la Chimie Auvergne Rhône-Alpes, depuis 150 ans. Lieu d'échanges et de réflexion pour anticiper les mutations à travers l'organisation de rencontres, commissions, groupes de travail et ateliers thématiques pour proposer des réponses appropriées dans les domaines concernant ses adhérents.

FCAURA est l'acteur régional représentatif de tout premier plan pour,

- Informer et conseiller les entreprises sur les sujets d'intérêt direct : environnement, économique, industriel, juridique, social, recrutement, décarbonation, innovation, sécurité, communication, formation, sûreté, énergie, ...
- Accompagner, intervenir et représenter les entreprises auprès des instances économiques, sociales et parties prenantes de la région.
- Être force de proposition et d'action pour favoriser le maintien et le développement des industries de la filière dans le territoire.

HYNAMICS est la filiale d'EDF dédiée à la production et à la commercialisation d'hydrogène décarboné et/ou renouvelable dans les secteurs de la mobilité et de l'industrie et, dans ce contexte, développe, finance, construit et exploite des stations de production, de stockage et de distribution d'hydrogène, en France et notamment dans la Vallée de la Chimie, en Allemagne, en Italie, en Belgique et au Royaume-Uni.

ICTYOS est une startup lyonnaise qui conjugue le savoir-faire traditionnel d'une tannerie française et une démarche éco-responsable en transformant des peaux de poisson issues de l'agroalimentaire en cuirs marins de très haute facture. ICTYOS s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et réduit grâce à ce circuit court, son empreinte carbone. En récupérant des peaux initialement vouées à la destruction, ICTYOS n'entraîne en aucun cas l'augmentation de la pêche et permet d'utiliser intelligemment les ressources existantes dans une logique d'upcycling.

IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu'aux solutions technologiques en recherche appliquée, l'innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et économie circulaire ; énergies renouvelables ; mobilité durable ; hydrocarbures responsables. Dans le cadre de la mission d'intérêt général confiée par les pouvoirs publics, IFPEN concentre ses efforts sur l'apport de solutions aux défis sociétaux et industriels de l'énergie et du climat, au service de la transition écologique. Partie intégrante d'IFPEN, IFP School, son école d'ingénieurs, prépare les générations futures à relever ces défis. IFPEN contribue ainsi à la création de valeur en soutenant l'activité économique française et européenne et la compétitivité des filières industrielles liées aux secteurs de la mobilité, de l'énergie et des éco-industries.

INTERFORA IFAIP, pôle « Spécialiste des industries de procédés », regroupe un ensemble d'activités complémentaires de formation professionnelle qui participe de la même vocation : contribuer à la

performance industrielle de nos clients en situation professionnelle, en agissant sur les hommes et les organisations, pour atteindre des résultats mesurables.

Créé par les industriels et opéré exclusivement par des professionnels du secteur, le pôle comporte trois domaines d'intervention principaux pour répondre à des besoins de :

- Recrutement de nouveaux collaborateurs par l'alternance (Apprentissage et Alternance)
- Professionnalisation des collaborateurs salariés d'entreprise, individuellement et collectivement (Formation Continue)
- Amélioration de résultats par la mobilisation des équipes et des organisations (Ingénierie et conseil) »

Kem One, acteur de premier plan de la chimie rhônalpine et du pourtour de l'étang de Berre, offre des produits essentiels et durables issus de la chimie du sel, en préservant chaque jour un peu plus les ressources et le climat. Industriel européen majeur du PVC, de la soude, et de produits dérivés du chlore, ses produits servent principalement les clients des secteurs du bâtiment, de l'automobile et de la santé. 95 % de sa production est réalisée en France : grâce à cet ancrage géographique, Kem One propose des produits fabriqués à partir d'une électricité décarbonée, très peu émettrice de gaz à effet de serre. En poursuivant ses actions de réduction des émissions, l'entreprise a pour ambition de devenir une référence dans l'industrie vinylique en matière d'émissions carbone.

Créée en 2015, **MEDLINK PORTS** est une association qui assure la promotion et le développement du **report multimodal** sur le range sud de la France. Bannière de l'hinterland méditerranéen, elle fédère les **ports fluviaux et maritimes** de l'axe Rhône-Saône et elle s'appuie sur l'expertise de ses **3 gestionnaires d'infrastructures** que sont CNR, VNF et SNCF Réseau. **Souple et réactive**, l'association dispose d'une équipe permanente qui travaille au quotidien avec les **services opérationnels** de ses membres pour prospecter, conseiller, apporter un appui technique sur la **décarbonation du trafic** de fret sur le fer et le fleuve.

METALOR : Metalor est une société indépendante mondiale, faisant partie du groupe **Tanaka**, travaillant dans le domaine des métaux précieux et spécialisée dans les activités d'affinage, de traitements de surface et d'électrotechnique. La mission de Metalor est de fournir des produits et services de haute qualité qui dépassent les attentes de nos clients tout en appliquant des principes éthiques irréprochables et en promouvant des pratiques durables tout au long de l'activité. Les produits et services Metalor servent un large éventail d'industries qui les utilisent dans une multitude d'applications qui contribuent résolument à un monde plus avancé et plus durable. L'entreprise place l'innovation au cœur de sa culture d'entreprise. Metalor prend très au sérieux sa responsabilité envers l'environnement et la durabilité. Elle s'efforce de réduire l'impact environnemental de ses pratiques commerciales en exploitant les opportunités d'amélioration des sites. L'entreprise a mis en œuvre des stratégies pour réduire les émissions dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

RECYCL'ELIT s'intéresse à la résolution de problématiques dans le domaine du recyclage des matériaux complexes. La start-up a développé un procédé permettant de recycler tous types de matériaux plastiques à base de polyester PET ainsi que des textiles polyester simples ou mélangés. L'innovation permet de séparer les matières complexes entre elles sans en altérer les caractéristiques et récupérer le polyester sous forme de ses monomères originaux pour revenir vers du plastique recyclé selon un cycle infini. La startup a l'ambition de mener le scale up de son procédé ainsi que de l'industrialiser dans la région. Elle s'engage activement dans la mise en place de partenariats stratégiques avec les acteurs de la chaîne de valeur au niveau régional et national afin de pouvoir l'aider dans la concrétisation de ses objectifs.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haut et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, s'appuyant sur 24 sites de production, 10 centres de R&D et 3 400 employés répartis sur 3 continents. Acteur intégré sur l'ensemble de la chaîne de valeur - des matières premières aux principes actifs et de la recherche et développement à l'industrialisation - SEQENS propose un large portefeuille de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients cosmétiques et produits de spécialité, développe et industrialise les molécules les plus exigeantes, et s'appuie sur sa capacité à innover, développer et mettre en œuvre les meilleures technologies disponibles. Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, nos employés s'engagent à fournir à nos clients le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique, conformément à notre programme environnemental, social et de gouvernance.

SOLVAY est une entreprise fondée sur la science dont les technologies apportent des avantages dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Avec plus de 22 000 employés dans 61 pays, Solvay unit les personnes, les idées et les éléments afin de réinventer le progrès. Le Groupe cherche à créer de la valeur partagée durable pour tous, notamment grâce à son programme Solvay One Planet qui s'articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d'une meilleure qualité de vie. Les solutions innovantes du Groupe contribuent à la création de produits plus sûrs, plus propres et plus durables que l'on trouve dans les maisons, les aliments et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils intelligents, les applications médicales, les systèmes de purification de l'eau et de l'air. Fondée en 1863, Solvay se classe aujourd'hui parmi les trois premières entreprises mondiales pour la grande majorité de ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires net de 13,4 milliards d'euros en 2022. Solvay est cotée sur Euronext Bruxelles et Paris (SOLB). Pour en savoir plus, consultez le site www.solvay.com.

SUEZ apporte depuis plus de 160 ans des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2022, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 37 millions de personnes. Le Groupe a produit 3,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées et a évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO₂. Sur le territoire de la Métropole de Lyon, 1 200 collaborateurs SUEZ travaillent au quotidien pour déployer des solutions environnementales concrètes et locales permettant d'allier performance économique et efficacité écologique en faveur de la préservation des ressources et du climat.

SYENSQO est une entreprise scientifique qui développe des solutions novatrices permettant d'améliorer notre façon de vivre, de travailler, de voyager et de nous divertir. Inspirés par les congrès scientifiques qu'Ernest Solvay a initié en 1911, SYENSQO réunit des talents brillants qui repoussent sans cesse les limites de la science et de l'innovation au profit de leurs clients, avec plus de 13 000 employés dans 30 pays à travers le monde.

L'entreprise développe des solutions qui contribuent à offrir des produits plus sûrs, plus propres et plus durables, que l'on retrouve dans l'habitat, l'alimentation, et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils électroniques et les soins de santé. Sa force d'innovation permet de concrétiser l'ambition d'une économie circulaire et d'explorer des technologies révolutionnaires qui font progresser l'humanité. www.syensqo.com

SYMBIO, co-entreprise Faurecia & Michelin, est un partenaire technologique de premier rang des constructeurs automobiles, avec plus de 30 ans d'expérience et 6 millions de kilomètres parcourus. Référence mondiale dans le domaine des systèmes de piles à combustible hydrogène, Symbio allie son leadership industriel et innovation d'excellence, et son agilité entrepreneuriale, pour une mobilité zéro-émission sans compromis sur la performance. Que ce soit on-road ou off-road, depuis les poids-lourds, véhicules utilitaires, bus, aux équipements logistiques ou véhicules passagers, sa large gamme de StackPack, systèmes compacts de piles à combustible, permettent de répondre à toutes les exigences de puissance, durabilité et autonomie. Symbio est partenaire de Stellantis pour le déploiement du premier programme mondial de véhicules utilitaires légers à hydrogène. Symbio, ce sont près de 600

collaborateurs engagés pour construire un futur plus positif, qui aident leurs clients à accélérer le déploiement d'une mobilité propre, respectueuse de notre environnement, notre air et notre santé.

TENERRDIS

Depuis 2005, Tenerrdis ambitionne de faire émerger et déployer des solutions et des écosystèmes énergétiques efficaces, sobres et bas carbone, en favorisant l'innovation, la création de valeur, le développement économique et la création d'emplois dans les filières durables, au bénéfice du développement des territoires, de la réindustrialisation et de l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

Pour se faire, Tenerrdis :

- Soutient les projets d'innovation de ses membres, PME/ETI en particulier, en favorisant les collaborations avec d'autres acteurs de l'écosystème,
- Aide ses membres à identifier les mécanismes de financement les plus adaptés,
- Les accompagne dans le déroulement de leurs projets,
- Favorise les mises en relation entre adhérents pour développer leurs activités communes,
- Contribue à promouvoir les entreprises et leurs solutions innovantes en France et à l'international.

Tenerrdis fédère aujourd'hui 271 membres, et mobilise l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans la transition énergétique (entreprises, organismes de recherche et d'enseignement supérieur, collectivités...).

Ses filières d'expertise alimentent quatre enjeux majeurs : la production d'énergies renouvelables, leur stockage et leur conversion, leur pilotage et leur distribution, et enfin leur impact environnemental, au sein d'écosystèmes urbains, ruraux et industriels.

TERENVIE est née d'un partenariat entre SERPOL, la branche dépollution du groupe SERFIM et le groupe cimentier VICAT. Ce projet innovant d'économie circulaire a été sélectionné parmi les lauréats de « l'appel des 30 ! » lancé par la Métropole de Lyon, en 2014. Cette plateforme est dédiée à la valorisation des terres excavées en circuit court par des procédés non impactant pour l'environnement. Situé à Feyzin (69) sur un terrain de 3ha, ce projet s'inscrit parfaitement dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, dont l'objectif est de recycler 70% des déchets du BTP.

Les terres issues des travaux du BTP sont traitées ou prétraitées (tri, transit, regroupement) sur la plateforme TERENVIE. Elles sont ensuite incorporées dans les matériaux de carrière, en substitution partielle aux ressources naturelles, utilisés dans le procédé de fabrication des ciments VICAT. Cet éco-matériau, qui répond à toutes les normes techniques et environnementales en vigueur est, in fine, réutilisé pour la reconstruction (bâtiments, ouvrages d'art, routes, mobiliers urbains, ...), créant ainsi un circuit court vertueux des terres de la déconstruction à la reconstruction.

Autre voie de valorisation que nous proposons : la re-fertilisation de ces terres. Il s'agit là pour TERENVIE de contribuer à la végétalisation des villes et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, en organisant une boucle vertueuse des terres locales excavées des chantiers directement vers les nouveaux parcs et espaces végétalisés des territoires en proximité. Cette solution permet également de répondre à la raréfaction des terres fertiles et à la réduction des transports entre les chantiers de déconstruction d'une part et les projets de végétalisation d'autre part. Ainsi, TERENVIE élargie son offre d'économie circulaire en fabriquant des terres fertiles à partir des terres traitées, notamment par rhizodégradation. Ces sols, issus de circuits courts, viennent se substituer aux terres végétales et agricoles que nous devons préserver et limitent ainsi les impacts environnementaux et financiers liés au transport.

Chiffres clés :

- Démarrage de l'activité : juin 2019
- Effectif : 7 personnes
- Chiffre d'Affaires : 4 M€
- 300 000 tonnes de matériaux valorisés dont : 70% en cimenterie VICAT, 15% en remblaiement de carrière ou terres fertiles, 15% en technique routière

Terres Fertiles est un bureau d'étude qui œuvre pour la considération de la valeur des sols dans les projets d'aménagements paysagers urbains et pour la valorisation agronomique des terres. L'objectif

est de continuer à répondre aux demandes de végétalisation des zones urbaines en sortant du modèle de consommation des terres végétales agricoles. Une des missions principales de la structure est le déploiement et la mise en œuvre d'une économie circulaire des terres à l'échelle du territoire métropolitain afin de répondre efficacement aux besoins en sols fertiles dans les aménagements paysagers.

Par ailleurs, le bureau d'étude œuvre dans des phases de diagnostics agro-pédologiques des sols et délivre du conseil aux porteurs de projet pour mieux gérer les ressources en terres au sein des projets aménagements.

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations. Grâce à son implantation en région Auvergne-Rhône-Alpes, TotalEnergies et ses 2500 collaborateurs se mobilisent chaque jour pour satisfaire au mieux les besoins de ses clients, accompagner la transition énergétique et contribuer activement à la vie économique et sociétale du territoire.

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec un collectif engagé de près de 220 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Fort de l'expertise de 170 ans dans ses trois métiers, Veolia conçoit et met en œuvre des solutions innovantes de décarbonation, de dépollution et de régénération des ressources pour accompagner les collectivités et les entreprises dans leur transformation écologique. En 2022, le groupe Veolia a servi 111 millions d'habitants en eau potable et 97 millions en assainissement, produit 44 térawattheures d'énergie et valorisé 61 millions de tonnes de déchets.

Sur le territoire de la Vallée de la Chimie et plus généralement de la Métropole de Lyon, Veolia est présente à travers une grande partie de ses activités et notamment les entreprises de spécialité Eau France (services d'eau et d'assainissement), Recyclage et Valorisation des déchets France, SARP (assainissement et hygiène du bâtiment), SEVIA (collecte et traitement des déchets d'ateliers mécaniques), SARPI (traitement et valorisation des déchets dangereux), SEDE (gestion et valorisation des déchets organiques) et Water Technologies (conception, construction d'ouvrages de traitement et services aux industriels).

VERA CHIMIE est une entreprise à taille humaine spécialisée dans la manufacture de produits chimiques liquides et poudres pour le compte de tiers. Forte d'un outil de production performant composé de 19 cuves de mélange liquide et de 6 mélangeurs poudre sa réactivité, sa polyvalence, sa discrétion, son professionnalisme, et le savoir-faire de ses 25 employés dans l'industrialisation de formules diverses et variées lui ont conféré au fil de ses 30 dernières années une renommée certaine. Que ce soit pour des productions « clés en main » ou pour une simple prestation de service, nos équipes sauront toujours répondre présent.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE Créé en 1991, Voies Navigables est un établissement public administratif. Avec 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, ...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Renouveler le dialogue public-privé : un ressort nécessaire pour fédérer et impliquer tous les acteurs

La **région lyonnaise**, première région industrielle de France, concentre 18% de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie (140 000 emplois). Elle fait figure de locomotive dans le processus de transformation du paysage industriel en prenant appui sur trois filières d'excellence et des expertises ciblées dans chacun de ces domaines : la chimie, l'énergie et l'environnement, les systèmes de transport et la mobilité, la santé et les biotechnologies.

Si l'ensemble de ces secteurs connaît des évolutions plus favorables qu'au niveau national, l'emploi industriel a toutefois diminué de 4% en 5 ans, lié au phénomène de désindustrialisation et à la crise économique. Pourtant, l'industrie est un levier de transformation de l'économie lyonnaise et génère des emplois indirects.

Lyon Vallée de la Chimie est connue et reconnue comme le berceau historique de l'industrie chimique depuis les années 1850. Territoire stratégique de la Métropole de Lyon, la Vallée de la Chimie, qui s'étend de Lyon 7ème à Givors, concentre un écosystème d'innovation et de production industrielle de premier plan autour des filières chimie-énergie-environnement et Cleantech. Lyon Vallée de la Chimie, ce sont 18 sites SEVESO et prochainement 8 centres de R&D à vocation internationale dans les domaines de la chimie verte, des énergies renouvelables et de l'environnement.

Depuis 2020, Lyon Vallée de la Chimie a été labellisée site « clés en main » par le Gouvernement dans sa stratégie de relocalisation industrielle.

Le projet de territoire Lyon Vallée de la Chimie, initié dès le début des années 2010 par la Métropole de Lyon repose sur un partenariat fort entre les industriels, les communes, les habitants/salariés et la Métropole de Lyon. Ce « faire ensemble » constitue une singularité forte mais nécessite d'évoluer pour mieux répondre aux nouveaux enjeux qui frappent l'économie et l'industrie locale pour les prochaines décennies.

La charte de partenariat pour un campus industriel Vallée de la Chimie, signée en 2014, a constitué un engagement politique et partenarial fort, associant Métropole de Lyon et les plus grands industriels de la Vallée de la Chimie, pour le développement et la mise en œuvre d'une plateforme industrielle compétitive & attractive.

Cette charte a fait l'objet de 4 séances de suivi entre 2014 et 2020. Elle a permis d'enclencher des démarches partenariales, des projets opérationnels et d'apporter des réponses concrètes, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif : dispositif Appel des 30 ! démarches partenariales (trajectoire Carbone, étude sur la récupération de chaleur fatale, dispositif sur la mobilité, ...)

Elle nécessite néanmoins d'évoluer afin de prendre en compte les nouveaux enjeux économiques, politiques et sociétaux du territoire et afin de maintenir voire renforcer les liens entre la Collectivité et les parties prenantes intervenant sur la Vallée de la Chimie (industriels, communes, acteurs institutionnels).

La Vallée de la Chimie est aujourd'hui confrontée à un contexte économique, environnemental et sociétal marqué par :

- La flambée des prix de l'énergie en 2022 ;
- Les ambitions de décarbonation ;
- Les difficultés d'approvisionnement pénuries de ressources et l'inflation constatée ;
- La digitalisation des processus et l'innovation au service de la transition écologique ;
- Les évolutions du cadre réglementaire et leur traduction dans le temps ;
- L'attractivité des emplois, la volatilité et la pénurie de talents ;
- Les enjeux de formation aux métiers d'aujourd'hui et demain ;
- L'existence d'une myriade de dispositifs d'aides financières français et européens ; et
- L'existence d'une pollution des sols historiques identifiée comme un verrou à lever.

La Vallée de la Chimie, territoire productif majeur de la Métropole de Lyon, est à l'origine de près de 25% des émissions de CO2 du territoire métropolitain (bilan 2020). Dans un contexte de forte pression sur

le climat, la Métropole de Lyon et ses partenaires souhaite réitérer leur engagement en faveur d'une plateforme industrielle efficace, inspirante et compétitive par son ADN engagé dans la transition écologique.

Au regard des ambitions pour la plateforme industrielle, il est proposé de ré-impulser un mode de gouvernance plus engageant, plus intégré et plus responsabilisant autour « d'un Pacte pour l'impact » (ci-après le « **Pacte** »).

La démarche de ce Pacte vise le partage d'une vision de l'industrie éco-efficente, valorisante, ancrée et connectée à son territoire, en prise avec ses réalités.

Cette nouvelle feuille de route 2022-2030 constitue un socle de travail commun pour les 7 prochaines années et doit permettre d'accélérer la transformation de la plateforme industrielle en cohérence avec les objectifs de réduction des émissions de CO2 inscrit dans le PCAET et le Schéma Directeur des Énergies de la Métropole de Lyon

Le contexte d'une dynamique de coopération renouvelée

Depuis plus de 2020 la Métropole de Lyon clarifie la stratégie industrielle en faveur du maintien et du développement des activités productives qu'elle déploie sur l'ensemble du territoire.

Le territoire métropolitain compte près de 80 000 emplois industriels/productifs dont 14 200 dans le domaine « chimie-énergie-environnement » sur ce que l'on nomme « la Vallée de la Chimie ».

Cette plateforme industrielle s'inscrit dans un territoire habité avec près de 100 000 habitants aux portes sud de Lyon.

La dynamique métropolitaine est forte et ambitieuse avec des actions engagées qui impactent l'industrie métropolitaine :

- Le manifeste pour une industrie qui s'engage et respecte l'environnement réunit près de 120 entreprises ;
- Un fonds d'amorçage permet déjà d'accompagner des entreprises à impact territorial fort ;
- Le déploiement de l'outil de calcul de l'impact à 360 ° destiné gratuitement à toutes les entreprises du territoire (<https://grandlyon.gen-ethic.com/register>)
- Le soutien de la Fondation Industrie Lyon Saint-Etienne (ci-après la « Fondation ILYSE ») dont la vocation de médiation industrielle amène des exemples d'activation des jeunes générations ;
- Le soutien d'associations et pôles de compétitivité sur le territoire (notamment ADDVC, CARA et AXELERA) ;
- La mission Vallée de la Chimie qui territorialise des actions faisant sens avec la spécificité de ce bassin urbano-industriel ; et
- La sanctuarisation de foncier à vocation industrielle et des mesures traduites dans le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (exemple sur le site USIN à Vénissieux).

L'ensemble de ces dispositifs conforte les activités productives sur notre territoire avec l'ambition de la rendre efficace et durable (énergie, eau, matière/matériaux, production de déchets ...), responsable et génératrice de valeur pour notre territoire et les habitants.

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon, par la voix de la mission Vallée de la Chimie, réactive le dispositif partenarial pour ré-impulser une dynamique inscrite dans une trajectoire bas carbone, élargir le tour de table aux nouveaux et futurs acteurs économiques hébergés sur la plate-forme industrielle Lyon Vallée de la Chimie.

Il s'agit de :

- Renforcer la mobilisation des acteurs avec un public élargi aux acteurs territoriaux et économiques et académiques ;
- Partager une vision prospective établie autour d'objectifs réalistes, mesurables, atteignables ;
- Réussir à susciter autour de ce territoire un sentiment de fierté et d'appartenance à un espace contributeur de richesses, pourvoyeur d'emplois d'une offre de formation adaptée ;
- Renverser l'image de la Vallée de la Chimie par une mobilisation collective pour reconstituer la biodiversité et préserver les écosystèmes naturels en milieux industriels ;
- Contribuer à un cadre de vie attractif pour les habitants et les salariés en soignant l'espace public et l'offre de services à la mobilité ;

- Prendre soin du patrimoine bâti et de son esthétique afin de participer au changement de regard porté sur l'industrie ; et
- Valoriser les métiers et leur utilité dans la société et leur impact sur la planète.

Les orientations générales du partenariat sont déclinées dans les chapitres ci-après :

CHAPITRE 1 – OBJET

Le présent Pacte a pour objet de définir les orientations générales du partenariat entre la Métropole de Lyon, la Région Auvergne Rhône-Alpes, les services de l'État, les organismes de recherche et les industriels en activité sur le territoire de la Vallée de la Chimie.

Ce Pacte s'établit dans le cadre d'un partenariat avec une ambition de long terme impliquant toutes les composantes actuelles et futures des différents partenaires sur le territoire (sites de production, laboratoires de R&D, sites tertiaires...). En effet, son contenu, axé sur la réalisation d'un projet de développement économique et territorial, nécessite de s'inscrire dans la durée afin d'obtenir les meilleurs résultats.

Le présent Pacte a vocation à fixer les orientations générales de ce partenariat. Les engagements respectifs des Parties pourront être précisés ultérieurement dans des conventions particulières conclues pour chaque action entre les Parties concernées.

Le rapprochement entre les Parties vise la réalisation d'un objectif commun et n'implique pas la création d'une personne morale. Le présent Pacte et les conventions particulières qui seront établies en application dudit Pacte excluent l'affectio societatis et toute assimilation directe ou indirecte à une société quelle qu'en soit la forme.

Chaque Partie conserve ses prérogatives pleines et entières : aucun transfert de patrimoine ou de souveraineté ne pourra être engagé en application directe du présent Pacte.

CHAPITRE 2 – L'AMBITION DU PACTE DE PARTENARIAT

L'ambition du Pacte est de rassembler autour d'un même projet les industriels, les centres de recherche et la Métropole de Lyon. Il s'agit de travailler ensemble, de favoriser les interactions entre les acteurs pour générer de la valeur économique durable, des emplois diversifiés au service d'une production ancrée localement, non délocalisable et efficiente. Il s'agit d'un pacte de développement visant à encourager les synergies qui permettront d'attirer de nouvelles activités tout en favorisant le maintien et l'investissement des entreprises déjà présentes.

Le présent partenariat incarné par le « **Pacte pour l'Impact** » repose sur 3 axes stratégiques :

1. Réduire l'empreinte environnementale des activités industrielles

Faire du territoire de la Vallée de la Chimie un espace industriel en transition vers des modes de production plus durables, plus circulaires, plus vertueux, efficaces et efficients.

2. Augmenter l'impact territorial

Mobiliser du foncier contraint pour reconstruire des opportunités et alimenter une vision prospective. Régénérer le tissu productif et les capacités d'accueil pour y redévelopper les savoir-faire et former aux métiers du faire.

3. Équilibrer la relation ville-industrie

Redynamiser l'image et promouvoir la fierté du territoire et de ses spécificités. Développer la marque employeur et redévelopper une culture industrielle capable de rendre le secteur attractif et accepté par les citoyens.

AXE 1 : RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Les signataires du présent Pacte s'impliquent dans une approche globale et systémique afin d'accélérer la décarbonation du territoire par les actions suivantes :

- Renforcer l'efficacité et la transformation des systèmes énergétiques ;
- Réduire l'impact carbone de l'ensemble des process et de la logistique industrielle (Scope 1, 2 et 3 des émissions de CO2) ;
- Développer la production ou l'achat des EnR&R produite localement ;
- Œuvrer pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- Agir pour le développement de la R&I au bénéfice de la transition écologique ;
- Déployer le recyclage des produits de base ou finis et la mise en œuvre de boucles de production circulaires ;
- Réduire les émissions dans l'eau, l'air, les sols ;
- Privilégier les achats responsables ;
- Se mobiliser dans des appels à projets et dispositifs collectifs AMI (cf. ZIBAC – ADEME par exemple) ;
- Favoriser l'atterrissage de projets qui proposent des synergies et renforcent les interactions au sein de l'écosystème ; et
- Encourager le report modal des salariés vers les modes actifs.

Dans cette optique, les Parties s'engagent, dans la mesure du possible, à :

_ Réduire l'empreinte environnementale de leurs activités industrielles et à adresser particulièrement la question de la gestion de la ressource en eau ;

_ Questionner les modèles de production pour intégrer des pratiques d'efficacité, circularité visant à préserver les ressources et diminuer l'empreinte matière ;

_ Participer à la structuration de la filière Hydrogène, contribuer à la planification des infrastructures énergétiques du territoire et à l'émergence de projets de production locale d'énergies renouvelables (ENR&R) ; et

_ Étudier les perspectives de mutualisation et de maillage d'infrastructures.

AXE 2 : AUGMENTER L'IMPACT TERRITORIAL

Dans un contexte de raréfaction de la ressource foncière, d'objectif de zéro artificialisation nette et de la nécessaire prise en compte des enjeux liés aux risques technologiques (PPRT)", la remédiation et la densification des sites restent un enjeu important pour révéler et renouveler leur potentiel productif. L'économie de la transition écologique et les apporteurs de solutions doivent pouvoir trouver place au sein de l'écosystème et bénéficier de conditions d'accueil favorables dans des programmes adaptés à leurs besoins.

Les objectifs opérationnels visés sont les suivants :

- Fiabiliser la connaissance du patrimoine foncier et immobilier (Remobiliser, recycler, reconstituer, infiltrer, optimiser, rationaliser le foncier pour augmenter la capacité d'accueil de structures productives) ;
- Elaborer de nouveaux programmes d'accueil capables de faire vivre la transition écologique et l'innovation et de conforter les projets de développement des entreprises ; et
- Soutenir, notamment financièrement, des projets d'amélioration du cadre de vie, d'accessibilité, des mobilités actives et de re-végétalisation du secteur.

Dans cette optique, les Parties s'engagent, dans la mesure du possible, à :

- Contribuer à la construction d'un atlas des opportunités foncières et immobilières : meilleure lisibilité des fonciers disponibles, mise à jour des friches à réindustrialiser, repérage des terrains à dépolluer... ;
- Contribuer à réaliser des actions foncières pour recréer un stock de foncier à vocation économique, de recherche et d'innovation, travailler à une approche collective pour accompagner la démolition des bâtiments, la recomposition du foncier et mobiliser des financements complémentaires (guichet de traitement des terres polluées) ;
- Accompagner la redéfinition d'une stratégie d'aménagement à déployer sur les parcelles en reconversion ou en redynamisation ;
Améliorer la visibilité des projets de mobilité et mieux valoriser les actions de requalification en cours ;
- Valoriser la qualité environnementale des projets réalisés par les acteurs de la Vallée de la Chimie (industriels, acteurs de la recherche et de l'innovation, acteurs publics...) ;
- Œuvrer pour l'amélioration de l'image des sites et des espaces publics, le cas échéant par la végétalisation, la levée des verrous pour renaturer et la mise en place des initiatives favorisant la biodiversité... ;
- Réfléchir collectivement à de nouvelles pratiques et méthodes permettant la prise de décision rapide pour faire atterrir les projets.

AXE 3 : ÉQUILIBRER LA RELATION AU TERRITOIRE

Afin de favoriser l'emploi de la plateforme, les Parties s'engagent à infuser une culture industrielle et de l'innovation dans leurs liens avec le territoire, à former les jeunes et à réhabiliter les métiers du faire, en valorisant les parcours professionnels, en mettant en avant l'offre des formations.

Les objectifs opérationnels visés sont les suivants :

- Favoriser l'employabilité de la plateforme, infuser une culture industrielle et de l'innovation,
- Participer à la formation des jeunes, la réhabilitation des métiers de la création de valeur industrielle, la valorisation des parcours professionnels.
- Être ambassadeur, valoriser les actions inspirantes pour porter la fierté territoriale.
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux nuisances olfactives, sonores et visuelles.

Dans cette optique, les Parties s'engagent, dans la mesure du possible, à :

_Mettre en place une marque employeur valorisant le territoire et ses opportunités de métiers et de carrière ;

_Valoriser les projets de développement économique, notamment de relocalisation et de réinvestissement sur le territoire, sources de nombreux emplois directs et indirects (de 1 à 3 dans l'industrie, de 1 à 5 dans la chimie) ;

_Renforcer le sourcing local des compétences ;

_Travailler à l'inclusivité des métiers ;

_Travailler à l'élargissement de la charte des 1000 ;

_Faciliter l'organisation de stages collectifs de 3e et les visites industrielles ;

_Participer à des initiatives et événements de promotion de l'industrie (tels que la Fondation ILYSE, World Skills Viva Fabrica, Mondial des Métiers, Olympiades de la Chimie...) et se faire le relais des démarches nationales de valorisation des emplois industriels ; et

_ Renforcer le lien entre les formations et les besoins nouveaux de l'industrie, influencer une dynamique en capitalisant sur la présence d'acteurs d'excellence sur le territoire (Université, Grandes Ecoles, Interfora...)

CHAPITRE 3 – GOUVERNANCE & PILOTAGE

Chaque Partie désigne un correspondant qui assure la coordination de son entité avec les actions mises en œuvre dans le cadre du Pacte.

La gouvernance de ce Pacte est assurée à travers la mise en place à minima de deux niveaux d'instances de pilotage :

1. **Un « comité pacte » annuel rassemblant les représentants des signataires du présent Pacte.** À cette occasion, ils sont informés de l'application du Pacte et du développement du partenariat dans le respect des orientations générales. Ils examinent le bilan annuel de la mise en œuvre du partenariat et proposent les éventuelles adaptations à y apporter, à l'exclusion de toute intervention dans le pilotage opérationnel des actions engagées au travers des conventions particulières par les Parties concernées, dans le respect de leurs champs de compétences respectifs. Cet événement annuel peut faire l'objet d'une couverture presse ; et
2. **La mise en place de groupes de travail thématiques,** copilotés par la mission Vallée de la Chimie avec le soutien des Parties prenantes, afin de conduire la feuille de route.

Chaque groupe de travail réfléchit et participe à la mise en œuvre des actions : la mission Vallée de la Chimie est garant de l'ambition et de l'état d'esprit collaboratif des groupes. Elle remonte au COPIL transversal les plans d'actions thématiques et propose une feuille de route stratégique globale.

Trois groupes ont été identifiés, en lien avec la mise en œuvre opérationnelle des trois axes stratégiques du Pacte.

CHAPITRE 4 - COMMUNICATION

Les Parties accompagnent dans la mesure du possible la communication et la valorisation des actions les plus exemplaires engagés au titre du présent Pacte.

Les actions de communication communes portant sur ce Pacte et sur les opérations qu'elles recouvrent, sont préalablement validées entre les Parties concernées, tant sur le fond que sur la forme.

Les communications propres à chacune des Parties, sur le partenariat et les actions liées au pacte qui en découlent, sont préalablement soumises aux autres Parties.

Toute utilisation du logotype et/ou d'éléments d'identification d'une Partie se fait dans le strict respect de sa charte graphique et avec son accord préalable écrit.

Les Parties reconnaissent que tous les plans, documents, méthodes, logiciels, remis par l'une des Parties à l'autre, en vue de leur participation au Pacte, restent la propriété exclusive de la Partie qui les a établis.

CHAPITRE 5 - NON EXCLUSIVITE

Chacune des Parties reste libre de conclure tout Pacte du même type en toute indépendance ou en association avec tout tiers de son choix.

CHAPITRE 6 - CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties s'engage à conserver confidentiels les informations et/ou documents, de quelque nature qu'ils soient, auxquels ils ont accès au cours de l'exécution du Pacte ou qui lui sont remis dans ce cadre, sauf à obtenir l'accord préalable écrit de la Partie communicante pour pouvoir être libérée de cette obligation.

Cet engagement de confidentialité demeure valable pour autant que les informations et/ou documents ne sont pas déjà dans le domaine public à la date de leur communication ou aussi longtemps que les informations et documents précités ne tombent pas dans le domaine public sans qu'il y ait faute d'une Partie la recevant, et seulement dans la mesure où ces informations et/ou documents n'étaient pas en possession légalement de la Partie récipiendaire avant l'entrée en vigueur du présent pacte ou ne sont pas identiques à ceux qui sont obtenus ultérieurement par cette Partie d'un tiers ayant le droit de les divulguer.

Tout projet formalisé par une convention particulière fera l'objet d'une clause de confidentialité adaptée entre les différentes Parties concernées

CHAPITRE 7 - MODIFICATIONS

Les Parties conviennent que toute modification à apporter au Pacte doit faire l'objet d'un avenant signé par les Parties.

CHAPITRE 8 - ENTREE EN VIGUEUR, DUREE, RESILIATION

Les Parties conviennent que le Pacte entre en vigueur le jour suivant la date de sa signature par la dernière Partie.

Le Pacte restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2030.

D'une manière générale, les Parties conviennent que chaque Partie peut résilier de plein droit sa participation au présent Pacte moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours, et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du Président de la Métropole de Lyon.

En cas de résiliation du Pacte, les conventions particulières prises en application de celui-ci resteront en vigueur pour leur durée propre restant à courir, sauf pour celles des conventions particulières en vigueur sur lesquelles les Parties s'accorderont éventuellement sur une résiliation anticipée.

CHAPITRE 9 - ELECTION DE DOMICILE

Pour les besoins du présent Pacte, les Parties font élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes.

CHAPITRE 10 - CONTESTATIONS

En cas de différend entre les Parties sur l'interprétation ou l'exécution du Pacte et des différentes conventions particulières qui s'y réfèrent, les Parties soumettront le différend aux signataires du pacte, dans le but de rechercher un accord amiable. Si cette tentative de règlement amiable n'aboutit pas dans un délai de deux (2) mois, le différend pourra alors être porté devant les Tribunaux compétents de LYON.